



# LA LETTRE hebdomadaire de Cécile UNTERMAIER

Députée de la Bresse, du Val de Saône et du Tournugeois

Lettre #84



Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016

## Le mot de la Députée

**Jury citoyen,  
« l'élu tire sa légitimité de l'élection mais tout autant de son travail dans la proximité et l'impartialité ».**

A l'issue de la réunion qui s'est tenue le samedi 25 juin à Tournus, notre jury citoyen est constitué, composé de 12 membres tirés au sort dans le respect de la parité femmes-hommes.

Deux heures d'échanges ont précédé cette opération qui s'est déroulée en toute transparence et dans la bonne humeur.

Il a été convenu que si le jury délibérerait seul et à huis clos sur la répartition de la réserve parlementaire, en septembre prochain, il ne s'agissait pas pour autant de se priver de la présence utile dans le débat de l'ensemble des candidats et candidates. Ainsi nous disposons d'un collège citoyen de 23 membres, associé à la réflexion. Cette première rencontre, à en juger par la qualité des débats, est prometteuse d'innovation. La diversité des membres du collège ajoute à la richesse incontestable des propositions.

D'ores et déjà, il a été proposé qu'un **label jury citoyen** pourrait être créé au soutien ou non de crédits accordés à une opération. Un jury qui ne se veut pas passif et entend aider les porteurs de projet le cas échéant et les accompagner dans la promotion de leur action.

Très loin des considérations partisans, ce collège et ce jury apportent un éclairage objectif et je remercie une fois encore tous les membres pour leur implication dans une action d'intérêt général.

D'une manière plus large, je considère que l'élu tire sa légitimité de l'élection mais aussi de son travail dans la proximité et l'impartialité. Le jury citoyen est là pour aider à garantir cette impartialité. De plus en plus de pays ont recours au tirage au sort pour favoriser cette dimension qui est une revendication légitime des citoyens. Des réflexions sur les institutions s'accompagnent dans les pays du nord de l'Europe par exemple, d'un constat dressé par un collège de membres tirés au sort. Ce n'est évidemment pas un mode de Gouvernance mais un moyen indispensable pour permettre l'expression citoyenne. N'oublions pas enfin que notre Département a été précurseur avec la mise en place d'un Jury citoyen pour contrôler de plan de sauvetage adopté par le conseil général alors présidé par Arnaud Montebourg. Ce tirage au sort avait permis d'assurer à chacun et chacune que les coupes budgétaires allaient bien dans les actions prioritaires alors affichées par l'exécutif.

Cette approche que j'ai de la politique, au plus près du terrain, avec l'écoute et le dialogue, permettant à l'intelligence collective d'enrichir ma réflexion, j'en mesure les bienfaits depuis 2012. Le parlement auquel je crois, doit prendre ses racines dans les territoires. La réserve parlementaire sera l'occasion de le rappeler.

Cécile UNTERMAIER



## Retour sur la première réunion du Jury Citoyen 2016

#RP

En savoir plus



## Visite de la commune d'Étrigny

#Territoires

En savoir plus



## Les sacs plastiques distribués en caisse interdits à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016

#Écologie

En savoir plus